



Traité Baba Metsia

Michna 5 - Chapitre 7

אוֹכֵל פּוֹעֵל קְשׁוּת, אֶפְלוּ בְּדִינָר,
וְכוֹתֶבֶת, אֶפְלוּ בְּדִינָר.
רַבִּי אֶלְעָזָר חֲסָמָה אָמַר:
לֹא יֹאכַל פּוֹעֵל יֵתֵר עַל שְׂכָרוֹ,
וְחֻכְמִים מִתִּירִין,
אֲבָל מַלְמָדִים אֶת הָאָדָם שְׁלֹא יִהְיֶה רָעֵבֶתָן,
וְיִהְיֶה סוֹתֵם אֶת הַפֶּתַח לְפָנָיו.

L'ouvrier peut manger des concombres même pour la valeur d'un Dinar, et des dattes même pour la valeur d'un Dinar. Rabbi Eli'ézer ben Hisma dit : « l'ouvrier ne doit pas manger plus de la valeur de son salaire ». Mais les Sages l'autorisent ; mais ils enseignent à l'homme de ne pas être vorace, car il fermerait chaque porte devant lui.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions